

RAPPORT D'ACTIVITE 2017 Pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault

A- Présentation de l'action :

Au cœur d'une Région très dynamique en terme de création d'entreprises mais présentant toutefois l'un des taux de pérennité à 5 ans les plus faibles en France : 48,8% contre 51,5%), le Cœur d'Hérault est un territoire pleinement connecté aux grandes agglomérations. Sa proximité avec les pôles universitaires et de recherche et des réseaux d'acteurs compétents impacte directement son développement. Caractérisé par une économie présentielle dynamique avec une augmentation constante de TPE créées, **le territoire fait le choix de miser sur l'innovation comme levier de croissance et de création d'emplois durables**, en s'appuyant sur ses filières ou micro filières locales (agriculture, agro-alimentaire, biodiversité, santé / bien être, tourisme, culture et métiers d'art, environnement, bâtiment durable).

Le Pays Cœur d'Hérault s'est doté en 2011 d'une agence de développement économique et d'une pépinière d'entreprises initialement portées par la Maison des Entreprises depuis 1986.

La pépinière d'entreprises est pour le Pays Cœur d'Hérault un véritable outil de développement économique qui répond aux enjeux de création et qui génère de la valeur ajoutée, de la création d'emplois et une dynamique économique complémentaire.

Elle adhère au réseau régional Synersud et est conforme aux exigences de la charte et du référentiel métier Synersud, la création d'entreprise innovante répondant à des problématiques différentes de la création de l'entreprise dite traditionnelle. (Certificat de qualification par le comité d'adhésion et de certification de SYNERSUD révisé en 2015 et remis le 28/05/2015 lors de l'Assemblée Générale).

Elle contribue favorablement à l'image économique du Territoire Pays Cœur d'Hérault et s'inscrit dans la dynamique à moyen et long terme visant à renforcer l'attractivité d'un territoire en pleine mutation économique.

Les besoins spécifiques de ces projets plus risqués, plus complexes, plus ambitieux, sont de disposer de structures d'accompagnement spécialisées capables de les accompagner dans la durée pour passer du stade de l'idée au concept puis de l'invention à l'innovation.

Les enjeux sont multiples :

- favoriser l'implantation des entreprises sur le territoire,
- favoriser la création d'emplois durables
- préparer les implantations futures post pépinière

Les bénéficiaires accompagnés par la Pépinière d'entreprises sont des porteurs de projet et entreprises innovantes ou à fort potentiel de développement.

On y retrouve des hommes et des femmes, demandeurs d'emplois ou salariés, portant un projet de création d'entreprise ou souhaitant développer une activité innovante.

- **Rappel du contexte :**

Les porteurs de projets à potentiel et / ou innovants nécessitent un accompagnement plus ciblé et à plus long terme. En effet, ils ont besoin de franchir de multiples étapes de validation, notamment techniques, avec la construction de prototypes et le passage sur des bancs de test.

Ces entreprises à potentiel et / ou innovantes génèrent davantage de valeur ajoutée que les entreprises classiques et sont donc plus porteuses en terme de création d'emploi.

- **Objectifs :**

- Permettre aux porteurs de projet d'être détectés, sélectionnés et accompagnés dans un parcours global, de la validation de l'idée à la concrétisation des premières commandes en passant par la phase de création et ses différentes études de faisabilité.

- Permettre aux porteurs de projet et chefs d'entreprise d'avoir accès à un réseau professionnel et faciliter les partenariats
 - Offrir aux porteurs de projets à potentiel et/ou innovants, une structure d'accueil et d'aide au développement de la création d'entreprise grâce à un accompagnement personnalisé en fonction de l'état d'avancement dans le projet et à la mise à disposition de services communs via un centre d'affaires. Pour les jeunes entreprises de moins de 5 ans il s'agit d'un accompagnement au démarrage de l'entreprise.
 - Permettre des échanges professionnels et éviter l'isolement du porteur de projet grâce à l'organisation de rencontres thématiques leur permettant d'appréhender le métier de chef d'entreprise et de se professionnaliser. Pour cela sont organisés tout au long de l'année des **Ateliers Economiques**.
- **Méthodologies par phases :**
 - Le premier entretien avec la chargée de mission pépinière

Ce premier rendez-vous permet de vérifier si le projet répond aux critères de la pépinière afin de bénéficier d'un accompagnement ou s'il est nécessaire de le réorienter vers une autre structure qui pourra répondre à ses besoins. Un questionnaire d'entrée est alors rempli en face à face avec le porteur de projet afin de récolter différents indicateurs.

L'évaluation du projet d'entreprise porte sur les points suivants :

- produit ou service commercialisé par la future entreprise
- caractère innovant
- produits ou services concurrents
- clients potentiels
- niveau de la technologie, programme de R&D prévu, CV du (des) porteur(s) de projet
- compétences techniques par rapport au produit ou service, expérience du marché
- ressources financières disponibles dans l'équipe
- leadership
- stratégie de développement (définie ou à établir)

- type de croissance envisagée
- objectifs personnels à 5 ans du porteur de projet

La mission de la Pépinière d'entreprises est de sélectionner les projets selon :

- le réel potentiel de développement économique,
- la potentielle pérennité de l'entreprise,
- l'analyse du pré-dossier de candidature.

Si le projet correspond à la cible définie, un dossier de candidature présentant le projet d'entreprise est remis au porteur de projet afin qu'il puisse présenter son projet et le soumettre en **comité de sélection**.

➤ Le passage en comité de sélection :

- **Les critères de la pépinière d'entreprises en cohérence avec la charte Synersud** (réseau fédérateur des pépinières d'entreprises et incubateurs)

- Disposer du « potentiel » pour créer au moins 5 emplois sur le territoire dans les 3 ans
- Et / ou présenter un caractère innovant¹
- Et / ou offrir un service inexistant sur le territoire ou valoriser une filière
- Et / ou proposer des activités de sous-traitance ou de complémentarité avec des entreprises déjà présentes sur le territoire

Nous attachons une importance particulière aux filières stratégiques du Pays Cœur d'Hérault à savoir :

- L'agroalimentaire,
- La viticulture - viniculture

¹ L'innovation aujourd'hui est appréhendée dans son sens le plus large et ne se limite plus à la seule innovation technologique. C'est donc le processus par lequel de nouvelles idées sont transformées en nouveaux produits, procédés, services, équipements, nouveau mode de commercialisation, nouvelles méthodes organisationnelles et sociales.



- La santé et le bien-être
- L'environnement et le développement durable

Sont également éligibles:

- L'Informatique, multimédia, TIC
- La Productique, mécanique, électronique
- Les biotechnologies

- **Le dossier de candidature** est remis au porteur de projet et doit servir de base de travail pour présenter son projet au comité de sélection.

Le nombre de comités de sélection dépend du nombre de projet à présenter avec un minimum de 2 projets jusqu'à un maximum à présenter en comité de sorte à limiter le temps entre chaque comité. La pépinière d'entreprises adapte le nombre de comité de sélection en fonction des besoins. En règle générale, il y a entre 2 et 3 comités par an.

- **Les membres conviés au comité de sélection :**

- Les services économiques des 3 communautés de communes du territoire du Pays Cœur d'Hérault (Communautés de commune Vallée de l'Hérault, Lodévois&Larzac et Clermontais)
- Le Département
- La Région
- Les chambres consulaires
- Un banquier
- Un expert comptable
- La Plateforme d'Initiative Locale
- Des représentants de l'Agence de développement économique
- Les représentants de la PFT

Les personnes ou les entreprises non retenues, suite au premier accueil ou à la sélection, sont réorientées vers un organisme dont les services sont adaptés à leur projet.

- La procédure de sélection pépinière :

Une procédure a été mise en place afin de qualifier les projets retenus en pépinière d'entreprises.

Une note à l'attention des membres du jury a été rédigée afin de préciser les objectifs de l'accompagnement, le rôle de la pépinière et les critères d'éligibilité. L'outil de caractérisation de l'innovation (Noov LR) est également distribué aux membres.

Enfin, une grille d'évaluation a été mise en place afin de formaliser la sélection et les préconisations de chaque membre.

➤ La signature de la convention :

Dès lors que le projet est accepté, **une convention d'accompagnement est signée** entre la pépinière et le porteur de projet. **Un livret d'accueil** a été réalisé afin d'être remis aux nouveaux membres de la pépinière. Ce document a pour objectif de présenter l'ensemble des services de la pépinière et est remis avec le « **mémo du créateur en Cœur d'Hérault** » répertoriant les interlocuteurs locaux en fonction de leur domaine d'intervention.

• **Modalités de travail :**

L'accompagnement se réalise principalement par du conseil en face à face, par l'organisation de réunion tripartite avec des experts spécialisés sur une problématique spécifique et par une analyse tripartite en interne.

L'implication au sein de Synergies permet une meilleure coordination avec les services de la région en faveur des projets économiques du Cœur d'Hérault et permet à la pépinière d'avoir une meilleure visibilité.

B- Réalisation et résultats de l'action en 2017

➤ Actions de prospection et de sélection :

La pépinière du Cœur d'Hérault poursuit sa stratégie de positionnement pour capter des projets à plus fort potentiel.

Un lien avec **un réseau de prescripteurs** est tissé afin de capter des prospects en adéquation avec notre cible. Des rencontres récurrentes avec des prescripteurs potentiels de la pépinière ont eu lieu, notamment avec les conseillers technologiques de Transferts LR, les chargés de développement économiques des communautés de communes, les chargés d'affaires d'Invest LR, les correspondants des chambres consulaires et les conseillers des plates-formes technologiques.

Présence également sur **des salons professionnels et des manifestations :**

- Le 25 et 26/01/17 Stand mutualisé SYNERSUD au salon Midinnov à Toulouse
- Le 1/03/17 Remise de prix coup de Pousse à Montpellier
- Le 3/03/17 Comité technique REZOPEP – Pépinière du futur à Toulouse
- Le 7/03/17 Rencontre LINNK LR
- Le 23/03/17 Forum du financement des entreprises – CCI - à Montpellier
- Le 8/06/17 Connect Sud à Montpellier
- Le 8/06/17 Remise des prix Artinov'Art à la CME Montpellier
- Le 23/06/17 Crealias' Cup organisé par Créalia à Port Camargue
- Le 8/09/17 Plénière LINNK LR
- Le 14/09/17 Salon des acteurs de l'accompagnement – Procréa
- Le 26/09/17 Plan entreprendre Occitanie, CCI Pérols
- Le 3/10/17 Présentation de l'accélérateur et fond d'investissement Invivo – SMAG Montpellier
- Le 9/11/17 Remise territoriale du prix de la TPE à Lodève
- Le 8/12/17 Stand au salon « La Place créative » organisé par la CCI au Corum à Montpellier
- Le 8/12/17 Remise finale du Prix de la TPE au Corum à Montpellier

Nous effectuons une forte **communication** sur les réseaux sociaux notamment sur notre page facebook <https://www.facebook.com/pages/Pays-Coeur-dH%C3%A9rault/1403836986560677?fref=ts> mais également sur notre site Internet (<http://www.coeur-herault.fr/>) et l'annuaire Mon Cœur Hérault (<http://www.moncoeurherault.fr/>).



Chaque mois **une entreprise de la pépinière est mise en avant sur la Newsletter du Pays Cœur d'Hérault** :
En 2017, voici les articles réalisés :

Newsletter **JANVIER**- Article **ALLPRIV**- rédigé et publié

<http://www.coeur-herault.fr/economie/actualites/allpriv-presente-son-innovation-au-salon-ces-2017>

Newsletter **FEVRIER** – Article **ATOUT TERROIR** – rédigé et publié

<http://www.coeur-herault.fr/economie/actualites/atout-terroir-presente-son-activite-et-lecole-superieure-du-vin-lors-dune-soiree-terres-dherault>

Rapport d'activité 2017 - Pépinière d'entreprises du SYDEL Pays Cœur d'Hérault



Newsletter **MARS** – Article **CRICKEAT** – rédigé et publié

<http://www.coeur-herault.fr/economie/actualites/crickeat-lance-une-gamme-dinsectes-comestibles>

Newsletter **AVRIL** – Article **NEREUS** – rédigé et publié

<http://www.coeur-herault.fr/economie/actualites/nereus-la-conquete-des-marches-du-biogaz-de-lagriculture-et-de-lhotellerie>

Newsletter **MAI** – Article **Petit déjeuner BPI** – rédigé et publié

<http://coeur-herault.fr/economie/actualites/le-futur-pole-entreprises-et-economique-du-pays-coeur-dherault-st-andre-de-sangonis>

Newsletter **JUIN** – Article **AGENCE MUSEO** – rédigé et publié

<http://coeur-herault.fr/economie/actualites/les-actualites-de-lagence-museo>

Newsletter **JUILLER** – Article **OYAS et NAOVIA** – rédigé et publié

<http://coeur-herault.fr/economie/actualites/oyas-environnement-et-naovia-accompagnes-par-la-pepinier-dentreprises-du-coeur-dherault-laureats-du>

Newsletter **SEPTEMBRE** – Article **nouveaux membres CS – ZEPHYR** – rédigé et publié

<http://coeur-herault.fr/economie/actualites/4-nouveaux-membres-au-sein-de-la-pepinier-dentreprises-du-pays-coeur-dherault>

<http://coeur-herault.fr/economie/actualites/lentreprise-zephyr-ambadrice-de-la-pepinier-dentreprises-du-pays-coeur-dherault-presente-son>

Newsletter **OCTOBRE** – Article **Nino Robotics – Pitch investisseurs**

<https://www.coeur-herault.fr/economie/actualites/nino-robotics-une-entreprise-aux-valeurs-sociales-et-la-conquete-des-marches-internationaux>

<https://www.coeur-herault.fr/economie/actualites/se-presenter-des-investisseurs-les-membres-de-la-pepinier-dentreprises-se-pretent-lexercice>

Newsletter **NOVEMBRE** – Article **Foire MTP – Atelier STRATEGIE**

<https://www.coeur-herault.fr/economie/actualites/les-entreprises-de-la-pepinier-la-foire-internationale-de-montpellier>

<https://www.coeur-herault.fr/economie/actualites/les-membres-de-la-pepinier-dentreprises-affinent-leur-strategie>

Newsletter **DECEMBRE** – Article **Ateliers économiques** rédigé et publié

<https://www.coeur-herault.fr/economie/pepinier-dentreprises/atelier-finance-atelier-marketing-communication-une-complementarite-pour-les-membres-de-la-pepinier>

Article **Adesse** – rédigé et publié

Rapport d'activité 2017 - Pépinière d'entreprises du SYDEL Pays Cœur d'Hérault

Article **Brunch_innovation Créalia** rédigé et publié

<https://www.coeur-herault.fr/economie/pepiniere-dentreprises/le-brunch-de-linnovation-avec-crealia>

Organisation de rencontres collectives :

Les porteurs de projet et chefs d'entreprise ont la possibilité de participer à des formations organisées par d'autres acteurs du réseau notamment :

- **la formation d'entreprise innovante** organisée par le BIC Montpellier agglomération. Diverses thématiques spécifiques à l'innovation sont abordées et tout au long de la formation des experts spécialistes sont aux côtés des porteurs pour les aider à mûrir leur projet et le rendre pertinent face à d'éventuels investisseurs.
- **la formation en économie sociale et solidaire** dispensée par Alter Incub.
- **les modules de formation** proposés par l'incubateur Innovup.

Nous avons organisé des **Petits Déjeuners économiques (format 2h)** permettant de sensibiliser les entreprises sur les thèmes suivants :

- Le 24/04/17 Les dispositifs de financement de la BPI à Clermont l'Hérault
- Le 30/11/17 Le brunch de l'innovation en partenariat avec Créalia et la caisse d'épargne sur la lecture du bilan financier

Nous avons également organisé **5 ateliers économiques** en individuel et collectif :

- Le 27/07/17 Les Fondamentaux de la levée de fonds avec Marc Delattre du cabinet Solutions d'experts
- Le 13/09/17 Exercice de mise en situation de pitch face à des investisseurs potentiels avec Marc Delattre du cabinet Solutions d'experts
- Le 5/10/17 Présentation de la méthode Lean start up avec Sylvain Ballester d'Abso Conseil
- Le 31/10/17 Analyse financière avec Charles Pourreau du cabinet IDEA
- Le 22/11/17 Stratégie de communication et marketing de l'offre avec Phil Passani du cabinet Keoran

Ces ateliers ont été organisés en fonction des besoins des entreprises. Le collectif permet un partage d'expériences entre les membres et d'identifier les axes de travail traités en individuel par la suite.

Enfin, nous effectuons des mises en relation entre les **membres du Club des entreprises et les membres de la Pépinière d'entreprises** afin de bénéficier de retours d'expériences et de développer d'éventuels partenariats.

- Le 11/07/17 Invitation des membres de la pépinière à l'AG du club des entreprises

➤ Formation des accompagnateurs :

Nous attachons une importance particulière à la formation des accompagnants, c'est pourquoi régulièrement ils participent à des formations spécifiques leur permettant de mettre à jour leurs connaissances et d'échanger avec les autres membres du réseau sur les pratiques d'accompagnement.

En 2017, voici les formations auxquelles certains accompagnants ont pu participer :

- Le 29/09/17 Formation Innovation Sociale – LINNK LR
- Le 17/10/17 Formation PASS OCCITANIE, nouveau dispositif régional – Région Occitanie
- Le 30/11/17 et 01/12/17 Animation d'un collectif d'entreprises – LINNL LR
- Les 16/11/17 et 17/11/17 Marketing de l'innovation – LINNK LR
- Le 24/11/17 Formation PASS OCCITANIE, évolutions du dispositif – Région Occitanie

➤ Participation réseau :

- Le 17/01/17 Séminaire Synersud
- Le 22/02/17 Soutenance master développement industriel – Université Montpellier 2
- Les 9 et 10/03/17 Challenge entreprise – Start up Lycée de Lodève
- Le 18/05/17 Comité d'engagement de l'AIRDIE
- Le 20/06/17 Comité de sélection Réalis
- Le 12/06/17 Comité de pilotage PFT 34
- Le 07/09/17 Séminaire Synersud
- Le 2/10/17 Comité Local Ecole Entreprise
- Le 19/10/17 Plénière stratégique Synersud
- Le 23/10/17 Jury prix de la TPE
- Le 9/11/17 Jury Réalis
- Le 14/12/17 Plénière Synersud



➤ L'accompagnement de projet et suivi d'entreprise :

En 2017, **35 membres** ont été accompagnés au sein de la pépinière d'entreprises.
Parmi ces 35 projets, nous avons enregistré **6 créations** et **5 sorties** dont 4 entreprises.

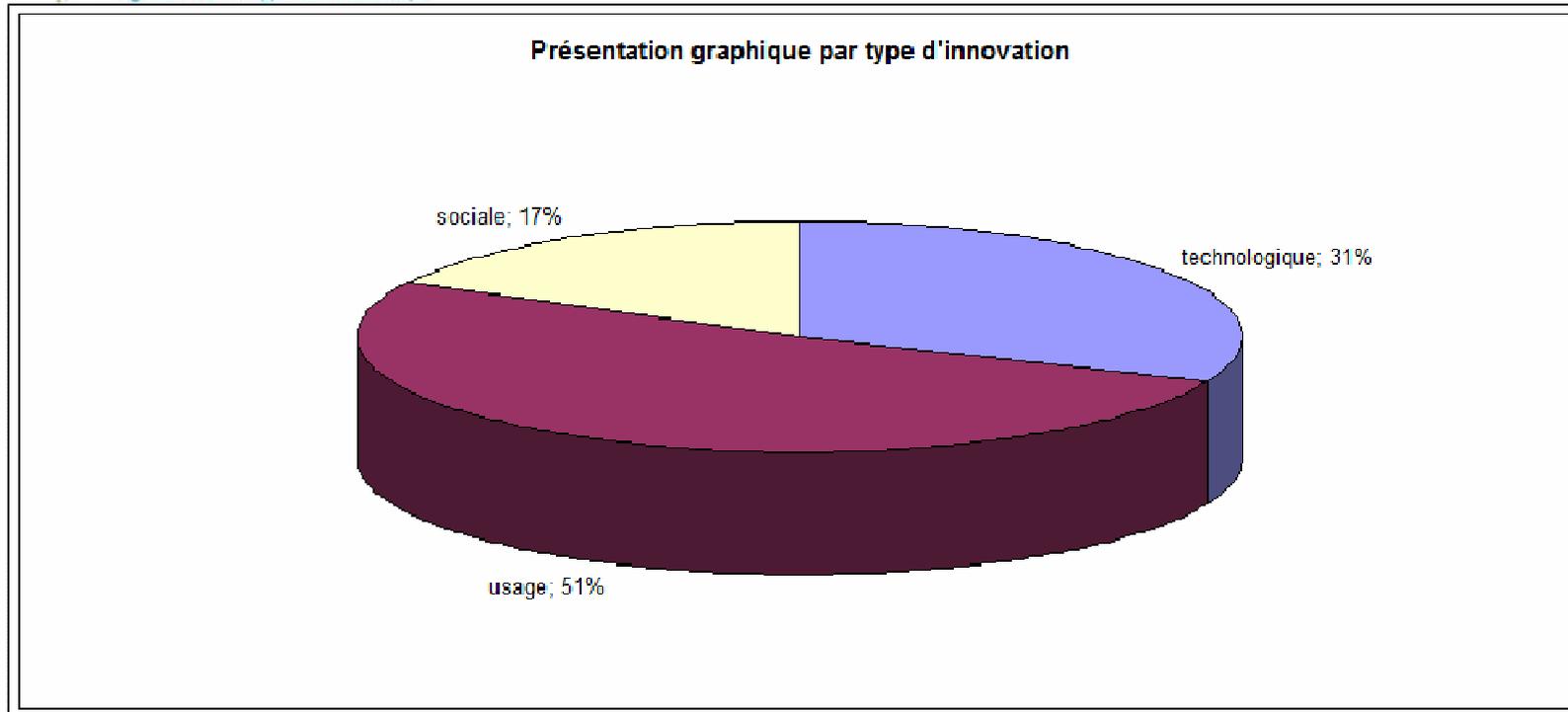
De 2009 à 2016 :

Un **Chiffres d'affaires cumulé de 33 359 000€**

118 emplois créés

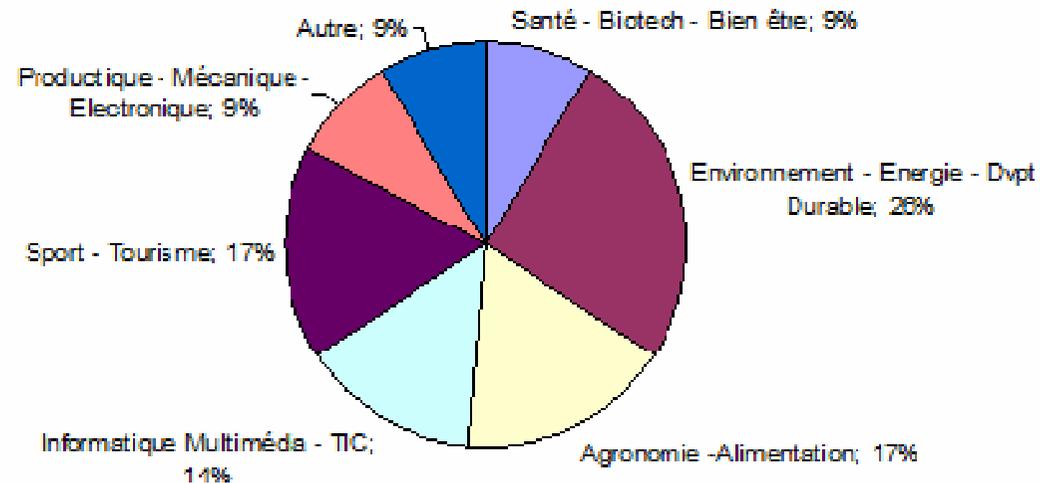
Nous avons organisé **1 comité de sélection** (le 18/07/17) qui a donné lieu à 4 entrées dans l'année et 1 dossier qui a fait l'objet d'une consultation par mail et d'une entrée soit **5 entrées au total**.

La poursuite du positionnement stratégique par rapport aux projets innovants permet d'identifier pour cette année un **taux d'innovation de 100 %**.



L'ensemble des **secteurs d'activités** sont représentés au sein de la pépinière d'entreprise ce qui est représentatif du territoire avec une prédominance pour les secteurs de l'environnement, du tourisme et de l'agroalimentaire, axes stratégiques du Pays Cœur d'Hérault.

Répartition par secteur d'activité



Les tendances majeures pour 2018, concernant **l'égalité des chances** sont la poursuite d'une forte proportion de candidatures des hommes sur le cursus pépinière.

En termes d'effectifs nous constatons une part importante d'hommes soit 77% des membres pour 23% de femmes. Toutefois nous pouvons percevoir une légère hausse du pourcentage de représentation des femmes qui est passé de 11% en 2011, 17% en 2015 et 23% en 2017.

Nous constatons que les prospects repérés sont essentiellement des personnes ayant eu des premières expériences significatives dans un domaine donné et la progression du nombre de femmes ayant un projet de création est plus forte sur les microprojets.

➤ Les aides, dispositifs et prestataires mobilisés :

- Divers dispositifs financiers régionaux, nationaux et européens ont été mobilisés. Le dispositif Leader sur le territoire est fortement mobilisé par les entreprises de la pépinière, de part leur caractère innovant et les secteurs stratégiques identifiés dans les axes du Pays Cœur d'Hérault.
- Les membres de la pépinière ont également été accompagnés dans la préparation de différents concours (Prix de la TPE, Midinnov, Creac et des concours plus spécialisés).
- Les porteurs de projets ont également eu la possibilité de missionner des étudiants grâce aux partenariats noués avec l'école des mines d'Alès, Sup Agro et Montpellier Business School. Il s'agit de solutions à moindre coût pour réaliser une étude stratégique, une étude de marché, un prototype ou même effectuer des tests en grandeur nature.
- Grâce à notre partenariat avec Synersud, les entreprises ont également pu bénéficier d'actions collectives :
 - Représentation des entreprises au CES de las Vegas, à la foire de Montpellier (Stands dédiés aux start-up régionales, au Campus de l'innovation touristique).
 - Animations des entreprises de la pépinière à la Start up Apéro organisée par Synersud à La Place Créative pour présenter leurs produits innovants.
 - Participation aux événements ConnectSud, Big up 4 start up
 - Présentation appel à projet Readinnov
 - Représentation des entreprises sur l'édition spéciale Le Startupper d'Objectif LR – communication médiatique régionale

Outils SYNERSUD mobilisés :

- Expertises juridiques - Plateforme SVP
- Plateforme de recrutement JOB START UP / RECRUTOR

Les membres de la pépinière d'entreprises ont également pu bénéficier de **conseils stratégiques personnalisés** financés par la Pépinière d'entreprises sur des thématiques spécifiques à savoir :

- Stratégie – finance
- Juridique
- Propriété intellectuelle
- Stratégie Digitale

• **Les résultats 2017 de l'action**

Les tendances majeures pour 2017 et les perspectives 2018, concernant cette action, portent sur les faits suivants :

Durant l'année 2017, la Pépinière a poursuivi son évolution vers des projets innovants et/ou à fort potentiel. Désormais l'innovation est un critère conditionnant pour bénéficier d'un accompagnement en pépinière d'entreprise. 100% des projets sont innovants en 2017.

La pépinière d'entreprises travaille à valoriser l'innovation sur le Pays Cœur d'Hérault et a participé aux différents travaux réalisés par SYNERSUD sur la **caractérisation de l'innovation élargie**. La Pépinière d'entreprise a également joué un rôle majeur dans la préparation du programme Leader sur le territoire du Cœur d'Hérault, outil financier qui est en 2017 un réel levier pour les entreprises de la pépinière éligibles de part leur caractère innovant.

Concernant les entrées de nouveaux membres, nous sommes revenus à un rythme d'entrée et de concrétisations plus classique.

En effet, ces projets ont des durées de préparation plus longues que les autres de part la nature du risque liée à la R&D et le degré d'innovation. Malgré cela, **7 créations d'entreprises effectives pour cette année**.

En terme d'immobilier, un partenariat avec les trois Communautés de communes (Vallée de l'Hérault, Lodévois-Larzac, Clermontais) nous permet d'offrir un hébergement dédié à la pépinière sur chaque Communauté de communes selon les besoins des chefs d'entreprise. Cela permet une représentativité sur l'ensemble du territoire.

Nous pouvons donc proposer des hébergements au domaine des Trois Fontaines au Pouget, au Parc d'activité Le Camalcé, à l'hôtel d'entreprises de Soubès et enfin au parc d'activité de la Barthe à Paulhan.

Les bâtiments de l'ex- Maison des Entreprises situés à Saint André de Sangonis, actuellement en travaux et bénéficiant des crédits FEDER sur les Approches Territoriales Intégrées vont constituer dès le second trimestre 2018 un outil essentiel pour notre territoire : d'une surface modernisée et agrandie de 820 m², ce bâtiment qui sera connecté à la fibre optique accueillera certaines entreprises de la pépinière et proposera des services communs de qualité (salle de visio conférence, service de conciergerie...) offrant aux entreprises un cadre de travail agréable et dynamique.

Nous constatons **une augmentation sensible de l'impact de nos partenaires** jouant de plus en plus le rôle de prescripteurs. Nous sommes donc visibles à l'échelle régionale. Nous avons rencontré 21 prospects en 2017 contre 13 en 2016.

Nos **principaux prescripteurs** sont : la Région, les PFT, l'Agence de développement économique de la Région, les services économiques des Communautés de communes et SYNERSUD.

En conclusion, nous pouvons dire que la Pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault continue à se développer et devient un outil majeur et incontournable du développement économique local du Cœur d'Hérault.

Nous attachons une importance particulière à la qualité des projets et nous constatons, que les projets à potentiel sont de plus en plus nombreux.

Cela se traduit par des liens de plus en plus étroits avec les Communautés de communes, les consulaires et autres acteurs locaux du territoire.

L'outil pépinière a démontré son efficacité sur le terrain, particulièrement adapté aux besoins des entreprises. Il est d'ailleurs au cœur du projet de territoire et dès 2018 jouira de locaux innovants et permettant une attractivité d'entreprises à potentiel sur le territoire.